

Les catégories d'Aristote: catégories universelles ou catégories linguistiques grecques?

Jean-Philippe Watbled

▶ To cite this version:

Jean-Philippe Watbled. Les catégories d'Aristote: catégories universelles ou catégories linguistiques grecques?. Journée de l'Antiquité 2005-2006, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2005, Saint-Denis, La Réunion. pp.97–108. hal-01909678

HAL Id: hal-01909678 https://hal.univ-reunion.fr/hal-01909678v1

Submitted on 31 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les catégories d'Aristote : catégories universelles ou catégories linguistiques grecques?

JEAN-PHILIPPE WATBLED

Dans le livre I de son Organon, Aristote présente ce qu'il appelle les « catégories » 1. Elles sont au nombre de dix : essence (ou substance), quantité, qualité, relatif, lieu, moment, position, possession, action, passion. La question du statut de ces catégories a souvent été débattue. Les catégories aristotéliciennes sont des modes de l'être, mais aussi des catégories permettant de parler de l'être, de le dire. Les catégories sont donc par conséquent également des modes de prédication², des classes de prédicats.

L'un des articles les plus célèbres à ce propos est celui du linguiste français Emile Benveniste, article intitulé « Catégories de pensée et catégories de langue »3. La thèse de Benveniste est que les catégories qu'Aristote présenterait comme des catégories de pensée universelles seraient en fait conditionnées par les structures morphosyntaxiques de la langue grecque classique.

Cette idée, profondément relativiste, est souvent invoquée à l'appui de la thèse de l'influence exercée par les langues des philosophes sur leurs pensées et leurs systèmes. Je vais essayer de montrer que cette thèse est sans fondement, du moins en ce qui concerne Aristote.

En premier lieu, et Benveniste le dit lui-même au passage à sa manière, le terme « catégorie » d'Aristote est sémantiquement très proche de la notion (à la fois logique, linguistique et philosophique) de prédicat ; en second lieu, Aristote ne prétend aucunement être « libéré » de la langue ou du langage en général ; enfin, je tenterai de démontrer que les arguments de Benveniste sont *ad hoc.*

Grec *katêgoria*, « attribut ».

Voir C. Godin, Dictionnaire de philosophie, Paris, Fayard, 2004, p. 174. Le premier sens de katêgoria est en fait « accusation ». Le lien logique entre cette acception et la notion de prédication est l'opération de jugement.

Première parution en 1958 (Les Études philosophiques, N°4) et inclus ensuite dans E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, vol. 1 (ch. VI), Paris, Gallimard, 1966.

D'une part, un philosophe grec vraiment influencé par les structures de sa langue aurait très bien pu proposer d'autres catégories que celles d'Aristote; d'autre part, inversement, les arguments de Benveniste s'appliqueraient aussi bien aux catégories d'Aristote si la langue de ce dernier avait été autre que le grec. Une fois établis, ces deux points anéantissent à mon sens la ligne d'argumentation de Benveniste et mettent en doute son affirmation selon laquelle la théorie ontologique des philosophes grecs est étroitement déterminée par les structures de leur langue.

Mon hypothèse est qu'Aristote se situe en fait *entre* réel et langage, et qu'il propose une « interface » entre le plan extralinguistique et le plan linguistique, permettant ainsi l'analyse du réel et l'expression linguistique de cette analyse⁴.

LES CATEGORIES D'ARISTOTE

Les *Catégories* constituent le premier livre de l'*Organon*. Ce livre traite des divers genres de l'être. Ces divers genres correspondent à différentes catégories d'attributs que l'on peut affirmer d'un sujet. L'*Organon* — et plus spécialement le livre sur les *Catégories* — a été l'un des ouvrages les plus influents de l'histoire de la pensée. On tient là un ouvrage fondamental, en quelque sorte la vulgate de la logique classique, de l'art de raisonner, de penser et de juger.

Nous l'avons vu, le mot *catégorie* correspond à attribut ou prédicat, ce dernier terme, très couramment utilisé en logique et en grammaire, étant issu du bas latin *praedicatum*, dérivé de *praedicare*, « annoncer », « proclamer ». Le prédicat est ce qui se dit d'un sujet, c'est une propriété attribuée à un sujet, ce dernier étant le support de la proposition.

Le terme *catégorie* d'Aristote est, dans l'analyse défendue ici, à prendre au moins autant dans le sens de prédicat que dans le sens du terme français actuel. Le lien entre les deux significations est facile à établir : au terme d'un ensemble de prédications appliquées à un même sujet, on détermine la catégorie de celui-ci : prédiquer revient ainsi à catégoriser. Prédiquer, c'est affirmer quelque chose d'un sujet et être catégorique, c'est (initialement) affirmer.

On notera que le linguiste ou le grammairien moderne a tendance à n'utiliser les termes de *sujet* et de *prédicat* que sur le plan de

⁴ Cette analyse est très proche de celle qui est proposée par F. Ildefonse et J. Lallot, dans leur édition des *Catégories*, Paris, Seuil, 2002.

la langue et ces deux notions finissent par ne désigner que les deux parties de la proposition canonique (exemple : *Socrate est sage*, avec le sujet *Socrate* suivi du prédicat). Or pour Aristote, il s'agit tout autant, et même davantage, de réalité extralinguistique. Si Socrate est sage, on peut prédiquer la sagesse du sujet Socrate, et ce prédicat appartient au sujet, que j'énonce ou non une proposition affirmant que Socrate est sage : l'individu Socrate est un sujet, que j'énonce ou non quelque chose de lui, et la sagesse est l'une de ses propriétés, indépendamment de l'acte d'énonciation.

Aristote distingue les essences premières, qui caractérisent les individus particuliers, et les essences secondes, qui caractérisent des classes. Les essences premières servent de substrat aux essences secondes, subdivisées en espèces et genres. Cette approche est sans doute supérieure à l'empirisme conceptualiste pour lequel seules existent objectivement les entités particulières et pour lequel les catégories n'ont de réalité que conceptuelle, donc subjective.

Aristote passe en revue ses différentes catégories (voir liste évoquée plus haut), qui sont des classes d'attributs ou de prédicats assignables à des sujets. Le texte montre qu'Aristote est parfaitement conscient de travailler à la fois sur la langue et sur le réel. Ainsi, dans les parties consacrées à ce qu'il appelle le *relatif*, il indique bien qu'il ne saurait y avoir de maître sans esclave, et inversement. Il note à ce propos des manques dans la langue. En effet, il ne saurait non plus y avoir de gouvernail sans bateau, ni de bateau sans gouvernail, mais on constate l'absence d'un terme tel que « gouvernaillé ». Aristote note ainsi l'absence de correspondance stricte entre les catégories de pensée, ou catégories logiques, et les outils que la langue offre aux fins d'analyser le réel. Cette observation est celle d'un penseur qui ne se laisse pas enfermer par les catégories telles qu'elles se dégageraient uniquement à partir du langage, plus précisément ici à partir du lexique grec.

LA CONNAISSANCE DES CHOSES

Pour procéder à l'acte de connaissance des choses, il faut auparavant se donner un cadre conceptuel et une méthode. Dans une approche pré-théorique, on peut dire que pour connaître les choses, il faut d'abord les identifier, les nommer, les désigner, ensuite les décrire, les classer, c'est-à-dire les catégoriser. Or pour catégoriser, il faut soit disposer de catégories *a priori*, soit construire des catégories, soit se donner les moyens de pouvoir les construire. Le premier livre de *l'Organon* constitue l'exemple à la fois le plus ancien et le plus classique

de proposition d'un cadre conceptuel, d'un guide, permettant de déterminer la nature d'une chose, de la nommer, de préciser ses propriétés, de l'identifier en la localisant et d'indiquer quels rôles elle est susceptible de jouer dans un événement.

En outre, le traité des *Catégories* nous propose le point de contact entre les choses, plus généralement les *étants*, et ce qui se dit des choses (prédication), autrement dit la jonction entre l'extra-linguistique tel qu'il est perçu par l'observateur, et le plan linguistique.

La question fondamentale n'est pas ici ce que l'on sait (qui ne fait que varier) mais ce qu'il convient de faire pour connaître.

LA LISTE DES CATEGORIES

Je donne ci-après la liste des catégories d'Aristote désignées par les termes grecs, avec ensuite dans l'ordre, les termes français, des exemples, et les classes lexicales les plus typiquement impliquées en grec.

1. ousia

- équivalent français : être, essence, substance
- exemples : « homme », « cheval »
- classe lexicale ou grammaticale : nom

2. poson

- équivalent français : quantité
- exemple : « de-3-coudées »
- classe lexicale ou grammaticale : adjectif

3. poion

- équivalent français : qualité
- exemples : « blanc », « intelligent »
- classe lexicale ou grammaticale : adjectif

4. pros ti

- équivalent français : relatif
- exemples : « double », « demi », « plus grand que », « moins grand que »
- classes lexicales ou grammaticales : adjectif, comparatif

5. *pou*

- équivalent français : le lieu, où ?
- exemples : « au lycée », « à Athènes »
- classe lexicale ou grammaticale : expression de lieu

6. pote

- équivalent français : le moment, quand ?
- exemples : « hier », « l'an dernier »
- classe lexicale ou grammaticale : expression de temps

7. keisthai

- équivalent français : se-trouver-dans-une-position
- exemples : « être-couché », « être-assis », « être-debout »
- classe lexicale ou grammaticale : verbe d'état

8. ekhein

- équivalent français : avoir
- exemples : « être-chaussé », « être-armé »
- classe lexicale ou grammaticale : verbe au parfait médio-passif 9. poiein
 - équivalent français : agir, faire
 - exemples : « couper », « brûler »
- classe lexicale ou grammaticale : verbe transitif, voix active 10. paskhein
 - équivalent français : subir, pâtir
 - exemples : « être-coupé », « être-brûlé »
 - classe lexicale ou grammaticale : verbe détransitivisé, voix passive

Aristote propose des catégories qui puissent jouer le rôle de jonction entre, d'une part, la pensée, la conceptualisation pure, l'analyse du réel (la catégorisation des choses) et, d'autre part, les catégories lexicales et éventuellement grammaticales.

Il est manifestement à la recherche d'une liste de catégories qui permettent de postuler un maximum de congruence (harmonie, adéquation) entre la pensée et les mots envisagés d'un point de vue lexical.

La liste des catégories mérite quelques commentaires. On peut tout d'abord regrouper les trois premières. En effet, la première catégorie désigne l'être même de l'étant et c'est évidemment le nom, dit substantif, qui sera tout indiqué pour cette fonction de désignation des étants. La quantité et la qualité sont secondes par rapport à l'essence. Il s'agit ici d'apporter des spécifications de deux ordres distincts aux désignations. Le langage (quelle que soit la langue) mime la hiérarchie que la pensée impose. Quand on dit « un cheval blanc », il est clair que l'étant dont il est question est « cheval » avant d'être « blanc » (il s'agit d'un « avant » théorique et abstrait). Le langage mime l'ordre du réel et l'ordre de la pensée : de même que « blanc » est second par rapport à

« cheval » dans l'ordre du réel (ou du moins dans l'ordre de la perception du réel), de même dans le discours, dans la syntaxe, c'est l'adjectif qui détermine le nom, et c'est le nom (supérieur dans la hiérarchie syntaxique) qui est déterminé.

La quatrième catégorie, le relatif, est tout à fait à part même si elle se rattache vaguement au groupe des trois premières catégories. Quelle est la spécificité de cette quatrième catégorie ? Les trois premières traitaient de l'étant en soi, indépendamment de toute comparaison avec un autre étant, donc indépendamment de toute mise en relation. Mais avec la catégorie du relatif, il y a forcément un repère extérieur à l'étant qu'il s'agit de catégoriser, et c'est ce repère qui va servir de moyen de comparaison. Le mot clé est, ici, différence.

Notons que l'on peut scinder le relatif en deux sous-catégories : la quantité relative (double, demi, plus grand...) et la qualité relative (plus blanc, plus intelligent, plus compétent...). Ajoutons que même si l'on est dans le domaine qualitatif, il se greffe un composant quantitatif : dans « plus intelligent », « intelligent » est qualitatif mais « plus » est quantitatif (on peut mesurer le degré d'une qualité à partir d'un repère). Il est important de retenir que *relatif* s'oppose ici à *en soi*. ⁵

Les cinquième et sixième catégories traitent évidemment, ensemble, de la localisation. Ces deux catégories de l'espace et du temps sont universelles et fondamentales. Pour identifier un étant ou un événement, il importe de pouvoir le localiser dans l'espace et/ou le temps. Notons au passage qu'on peut justement localiser soit un étant : « Socrate est à Athènes », soit un événement : « Socrate a enseigné la philosophie à Athènes ».

La septième catégorie a un rapport avec la notion de posture : être couché, être assis, être debout etc. Cette fois, contrairement à ce qui se passe avec la localisation, il n'y a pas de rapport entre l'étant et ce qui lui est extérieur (l'espace et le temps). On peut s'étonner de la présence de cette catégorie dans la liste des dix catégories fondamentales, mais on peut penser que le philosophe a recherché l'exhaustivité. En effet, la posture est un état (temporaire ou non) de l'étant, et cet état (non relatif) ne relève ni de la quantité, ni de la qualité. En un sens, il complète la description de l'étant qui était déjà faite avec la deuxième et la troisième catégories.

Un enfant de trois ans est plus âgé qu'un enfant de deux ans (on est dans le relatif, avec un repère qui est l'enfant de deux ans), mais on ne dira jamais qu'un enfant de trois ans est âgé.

La huitième catégorie pose problème dans la mesure où son porte-drapeau est le verbe *ekhein* dont le premier sens est « avoir ». Empressons-nous d'ajouter qu'Aristote a, ici, en tête l'emploi intransitif de *ekhein* avec un adverbe. L'adverbe *kalôs*, par exemple, veut dire « bien » et le groupe *kalôs ekhein* se traduira plutôt par « être bien » (et non par « avoir »). Il s'agit d'un emploi très proche de {être + adjectif}. Le verbe *ekhein* n'est que le porte-drapeau de la catégorie, mais celle-ci peut s'exprimer à l'aide de nombreux verbes dont la plupart (dans les exemples d'Aristote) sont employés au parfait médio-passif.

Plutôt que de s'attarder sur les catégories lexicales et grammaticales, il vaut mieux, à notre sens, déterminer la place de la catégorie dans l'agencement général, comme une pièce sur un échiquier. Ainsi, nous avons vu que la septième catégorie complétait la deuxième et la troisième, et dans le même esprit la huitième complète la septième. Avec la huitième, on a un point de rencontre entre l'être et l'avoir. Si on porte une arme, on « a » une arme et on « est » armé. Ici, l'avoir devient un spécificateur de l'être. Dans la septième catégorie, il n'y avait pas d'avoir. La description d'une posture (septième catégorie) n'implique pas d'éléments supplémentaires à l'étant dont on décrit la posture, alors qu'avec la huitième catégorie, il y a un ajout (exemple : les armes), donc quelque chose qui est associé à l'étant qui se trouve au centre de la catégorie (le sujet).

Les deux dernières catégories sont étroitement reliées et forment un couple. Avec la notion de « faire », « agir », il y a très souvent transitivité sémantique, autrement dit action d'un instigateur (une source) sur une cible avec deux grands types d'actions possibles (ce que ne dit pas Aristote) : des actions du type « effectuer » (exemple : écrire une lettre, c'est-à-dire faire venir une lettre à l'existence) ou du type « affecter » (exemples : couper, brûler, blesser, etc.).

Il peut cependant ne pas y avoir de transitivité lorsque l'action n'est pas dirigée vers un étant extérieur à l'agent (exemples : courir, marcher).

Enfin, la dixième catégorie est très souvent « l'inverse » de la neuvième : si un agent a écrit une lettre, on peut inversement dire que la lettre a été écrite par l'agent en question. Lorsqu'on a affaire au même verbe à la voix active (exemple : écrire, neuvième catégorie) et à la voix passive (exemple : être-écrit, dixième catégorie), la différence relève de l'orientation syntaxique, c'est-à-dire du choix du sujet et de son rôle sujet-agent, avec la neuvième catégorie, ou sujet-patient, avec la dixième catégorie.

Toutefois, il existe des cas d'autonomie relative entre la neuvième et la dixième catégorie : courir, marcher, par exemple, relèvent de la neuvième catégorie mais n'ont pas de correspondant passif (on ne peut pas « être couru », ou « être marché »). Autres exemples : souffrir, endurer sont des verbes intrinsèquement passifs par le sens et qui n'ont pas de correspondants actifs.

On pourrait ici adresser à Aristote le reproche de ne pas avoir regroupé l'agir et le pâtir sous une même étiquette hyper-catégorielle qu'on aurait pu appeler « degré de contrôle sur l'événement ». On remarque, en effet, que l'agir et le pâtir qualifient au moins autant les rôles joués par les participants à l'événement (agent, patient) que la nature de l'événement lui-même. En effet, que l'on dise Socrate a écrit la lettre ou que la lettre a été écrite par Socrate, il y a dans les deux cas un événement du type agir et toujours dans les deux cas, un rôle actif joué par Socrate et un rôle passif joué par la lettre. Cet exemple montre bien que, en dehors de quelques cas assez rares (comme dans la phrase « le bateau a sombré »), l'agir et le pâtir ne sont pas vraiment des catégories distinctes.

Le même reproche d'absence de regroupement pourrait s'appliquer aussi à la quantité et à la qualité (tout en reconnaissant que cela ne va pas de soi) : en effet, la quantité et la qualité sont toutes les deux secondes par rapport à l'essence qui est première. On aurait pu aussi regrouper ce que Kant appellera plus tard les deux formes de notre intuition sensible (et cela, sans risque d'anachronisme, tant c'est universel), à savoir les deux cadres de la localisation spatio-temporelle.

L'OBJECTIF D'ARISTOTE

Tout d'abord, il faut se souvenir de l'impressionnante polysémie du nom *logos* en grec, du moins si l'on envisage ses traductions en français. Le *logos* c'est la parole, le mot, le langage, la révélation divine, la sentence, le promesse, l'argument, le bruit qui court, la rumeur, l'entretien, la conversation, le récit, le discours, mais aussi la raison, la faculté de raisonner, le bon sens, la raison au sens de motif, l'opinion, le compte-rendu, etc. Le nom *logos* est de la même famille que le verbe *lego* : dire, vouloir dire, signifier, parler, etc.

Les deux grands champs sémantiques impliqués sont d'une part le discours et tout ce qui a trait au discours, et d'autre part, la raison, la logique.

Pourquoi mentionner ici le *logos*? Parce qu'Aristote traite à la fois et en même temps des étants et de ce qui se dit des étants. Dans les

Catégories, il est donc question du point de rencontre entre les choses (les étants) et ce qui se dit des choses, mais de manière indissociable. Ce qui se dit des choses, c'est ce qui se dit d'un sujet, autrement dit c'est l'acte de prédiquer.

Comme la théorie aristotélicienne des catégories est fortement liée à la théorie de la prédication, il en découle que l'on ne peut pas séparer dans son esprit, d'une part, les propriétés des choses (les étants) et d'autre part l'expression de ces propriétés, c'est-à-dire ce qui se dit ou ce qui peut se dire des choses (des étants). On peut dire quelque chose de l'étant parce que ce quelque chose est « dans » l'étant ou le caractérise.

LA CRITIQUE DE BENVENISTE

Dans l'article que nous avons mentionné plus haut (voir note 3), Benveniste accuse Aristote de confondre des catégories de pensée et des catégories de langue. Benveniste, tout en reconnaissant qu'Aristote prétend poser la totalité des prédicats que l'on peut affirmer de l'être, avance l'idée que ce sont en fait des catégories de la langue qui constituent le cadre dans lequel Aristote « pense ». Les catégories ne seraient pas des attributs que le philosophe auraient découverts dans les choses mêmes, mais il s'agirait d'une classification émanant de la langue, plus précisément de la langue grecque classique.

L'argumentation de Benveniste est facile à résumer. La première catégorie, l'essence, la substance, l'être, se manifeste dans la langue par des substantifs : c'est donc la classe lexicale qui serait à l'origine de la catégorisation. Pour ce qui est des deux catégories suivantes, le *poson* et le *poion*, Benveniste nous dit qu'ils « font couple ». Il s'agit de deux types que le grec associe et qui sont souvent utilisés en corrélation. Ensuite, pour le *pros ti*, ou relatif, le grec nous fournit des comparatifs, formes relatives par excellence selon Benveniste. Le *pou* et le *pote*, c'est-à-dire « où » et « quand », impliquent la dénomination spatiale et la dénomination temporelle : là encore, nous serions en face de catégories modelées par la langue grecque. Benveniste note la symétrie de la formation de *pou* et de *pote*, et il s'agirait d'une classe comprenant d'autres adverbes et expressions de type locatif.

Plus généralement, Benveniste note les affinités, d'une part entre les six premières catégories et les formes nominales, et d'autre part entre les quatre suivantes et les formes verbales. Enfin, avec le *poiein* et le *paskhein*, on retrouverait l'opposition de diathèse (entre voix active et voix passive).

L'idée avancée par Benveniste est que le penser est délimité et conditionné par le dire : on ne peut penser que ce que l'on peut dire dans une langue donnée, en fonction des catégories et structures linguistiques offertes par la langue que l'on parle. À chaque langue ses philosophes : la pensée est structurellement déterminée par la langue particulière de l'énonciateur. Ainsi, Aristote aurait éléboré un système logique largement, voire entièrement, conditionné par la langue grecque classique.

REFUTATION DE LA CRITIQUE

Benveniste prétend qu'Aristote s'est laissé enfermer dans les catégories lexicales et grammaticales de la langue grecque. Or le texte lui-même indique qu'Aristote est parfaitement conscient de l'existence de catégories de langue. Ainsi, il n'a pas la naïveté que lui prête Benveniste. Aristote indique lui-même qu'il faut se méfier de la langue. Comme je l'ai indiqué, il précise même parfois que la langue n'offre rien d'adéquat.

Notre philosophe ne prétend à aucun moment proposer des catégories de pensée indépendante du langage, car pour lui langage et pensée ne font qu'un. Il faut distinguer ici langage et langue particulière, en l'occurrence le grec. Aristote se méfie de la langue et n'en retient que ce qui lui paraît adéquat sur le plan logique.

En outre, les catégories lexicales utilisées par Aristote (noms, verbes, adjectifs...) sont largement communes à des langues de types très différents. Ainsi, en français moderne ou en anglais, par exemple, on aurait obtenu à peu près les mêmes résultats (en pensant comme Aristote).

Dans une perspective universaliste, on peut dire que, dans toute langue, il y a une catégorie lexicale destinée à désigner des objets concrets par exemple. En ce sens, Aristote, loin d'être prisonnier de la langue grecque, c'est-à-dire d'une langue particulière (la sienne), fait appel au langage en général pour catégoriser le réel.

Par ailleurs, on ne saurait tenir rigueur à Aristote de rapprocher, tout en les opposant, la quantité et la qualité sous prétexte que les termes grecs *poson* et *poion* se ressembleraient par la forme. N'en est-il pas de même pour *quantité* et *qualité* qui se ressemblent également en français ?

Si Aristote avait été abusé par les structures de la langue grecque, il aurait pu rapprocher non pas simplement le qualifié et le quantifié, mais (par exemple) l'essence et le qualifié. En effet, pour l'essence, on a

le substantif et pour le qualifié on a surtout l'adjectif. Or la tradition classique associait volontiers les noms (substantifs) et les adjectifs, en raison de caractéristiques flexionnelles communes : flexion casuelle, genre, nombre, sans parler des règles d'accord. Ce sont les mêmes accidents (ptôsis) qui affectent les substantifs et les adjectifs. On voit donc bien que l'argumentation de Benveniste est ad hoc.

Par ailleurs, il est clair que la catégorie du relatif n'est pas le produit d'une influence des structures de la langue grecque : en effet, les expressions linguistiques en sont très diverses. Ainsi, « plus grand que » est relatif, mais « maître » et « esclave » le sont aussi, tout comme « connaître » (il faut un sujet connaissant et une réalité connaissable). En bref, le relatif est le produit d'une réflexion purement logique, libre de l'influence linguistique.

Ensuite, le couplage des deux catégories de localisation s'explique non par la langue grecque, mais par le fait que l'espace et le temps sont ce que Kant appellera plus tard les deux formes *a priori* de l'intuition sensible.

Pour ce qui est de « faire » et « subir », Aristote serait, selon Benveniste, influencé par la diathèse en grec (actif / passif) : or il est troublant de noter qu'il a recours au verbe *paskhein*, qui n'est pas de morphologie passive, pour le subir (« éprouver »). Cela sème le doute sur l'argument de Benveniste. Si vraiment Aristote avait été influencé par l'opposition de voix, on peut légitimement penser qu'il aurait plutôt associé *poiein* (actif, « faire ») à *poieisthai* (passif, « être fait »).

Conclusion

Finalement, je conclurai en disant, contrairement à Benveniste, qu'Aristote n'a pas été prisonnier des catégories de la langue, dans la mesure où il annonce lui-même qu'il traite de ce qui se dit et surtout dans la mesure où (ce que ne dit pas assez nettement Benveniste) le terme grec *katêgoria* est à prendre chez Aristote dans le sens de prédication ou de prédicat. Comment imaginer un seul instant qu'une théorie des catégories, c'est-à-dire une théorie de la prédication, au sens d'une théorie de ce que l'on peut prédiquer (ce que l'on dit d'un sujet) ne soit pas d'une certaine manière une théorie impliquant directement le langage, ce dernier étant le seul outil permettant d'énoncer une prédication ?

Cette remarque sur le sens de *katêgoria* met à mal la critique de Benveniste.

En revanche, il nous paraît plus fondé d'adresser à Aristote un reproche de nature différente, qui est celui de ne pas avoir réellement classé les types de prédications, en d'autres termes de ne pas avoir catégorisé de manière optimale les catégories elles-mêmes (c'est-à-dire : classé les types de prédication). En effet, plutôt que de les catégoriser et de les hiérarchiser en classes et sous-classes, il les a simplement énumérées et les a décrites successivement en les illustrant à l'aide d'exemples.

Toutefois, on notera qu'Aristote a commencé par la reine des catégories, celle qui sert de substrat aux autres, l'essence (ousia) ou la substance. Il a donc commencé par la désignation de la nature de l'étant, par la désignation de l'être propre de l'étant, pour terminer par ce qui en est le plus éloigné, l'agir et le pâtir, qui sont des événements impliquant les étants comme participants en leur assignant des rôles sémantiques (agent, patient).

Ainsi, vingt-trois siècles après sa disparition, continuons à nous garder de sous-estimer le Stagirite et veillons à ne pas lui adresser des critiques un peu trop hâtivement formulées.